



COMMISSION DE DISCIPLINE

Réunion du lundi 27 mai 2019
Publié le mercredi 29 mai 2019

Présidence : Bernard CHENEVAL.

Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO.

Membres présents : Pierre BERNARD, Alain ROSSET, Denis MOUCHET, Jean Denis ROUX, Éric NICOLLAUD

Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.

Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

- **DEMANDE DE RAPPORT**

CS LA BALME DE SILLINGY :

Match n°20641797 du 19/05/2019 – Seniors D2

LA BALME DE SILLINGY 1 – SALLANCHES 1

Demande de rapport au club de LA BALME DE SILLINGY sur les propos tenus à l'encontre des arbitres ainsi que les propos injurieux d'une supportrice envers le joueur de votre club Mr GOUMIDI Mohammed, et ce pour le samedi 08/06/2019, dernier délai.

- **CONVOCATIONS AUDITIONS**

Dossier n° 39 – 420/54167.2 :

Match n°21108739 du 05/05/2019 – U15 D3 – Poule C -



C.S. CHAMONIX - C.A. BONNEVILLE

Sont convoqués le Lundi 03/06/2019 à 19 hrs.

L'arbitre :

GUENNOUNI Farid (C.S. CHAMONIX)

C.S. CHAMONIX :

Le président ou son représentant
CHERAK Samir, éducateur
MIRANDE Michaël, dirigeant et délégué
GAZZANO Lucas, arbitre assistant
LEYGONIE Benjamin, parent d'un joueur

C.A. BONNEVILLE :

Le président ou son représentant
AJJOUR Hakim, éducateur
ES SALHI Salah, arbitre assistant

Dossier n° 41 – 421/54591.2 :

Match n°21145710 du 11/05/2019 – U20 D2 – Poule B -

F.C. CHAMBOTTE – E.S. SEYNOD

Sont convoqués le Lundi 03/06/2019 à 20 hrs.

L'arbitre :

DURMAZ Tayfun

F.C. CHAMBOTTE :

Le président ou son représentant
BELLEVEGUE Olivier, éducateur
PHILIPPE Bastien, dirigeant
PETELLAT Bruno, délégué
KOCA Alptekin, délégué
BLANC Thierry, arbitre assistant

E.S. SEYNOD :

Le président ou son représentant
BOUCHARABA Ali, éducateur
ARNARDI Pasquale, arbitre assistant

Dossier n° 43 – 421/50264.2 :

Match n°20641921 du 05/05/2019 – Séniors D3 – Poule A -

A.S. MARIN - F.C. GAVOT

Sont convoqués le Mardi 11/06/2019 à 20 hrs.



L'arbitre :

VULLIEZ Laurent

A.S. MARIN :

Le président ou son représentant

FERRONE Thierry, éducateur

LACROIX Raphaël, dirigeant

RICHARD Jean-Luc, délégué

DECHENAUX Pascal, arbitre assistant

SCHWEITZER Geoffrey, joueur n° 4

F.C. GAVOT :

Le président ou son représentant

BERGUERAND Denis, éducateur

BERTRAND Jean-Benoît, dirigeant

BOCHATON Philippe, arbitre assistant

ROBIN Florian, joueur n° 5